

*Dossier*

Romont, le 27 novembre 1991

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES DELEGUES DU SAMEDI 10 NOVEMBRE 1990  
A NEYRUZ.**

Le président, Richard Tarrès, procède aux salutations d'usage et excuse Mme Monique Dohner et Messieurs Lauper, Rohrbasser, Conus et Bovet.

**1. Appel des sociétés et désignation des scrutateurs**

Appel des sociétés et désignation des scrutateurs.

Absent : La société d'Estavannens

Scrutateur : L'assemblée nomme Joël Defferrard et Christian Favre.

**2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire**

La secrétaire, Laurence Pugin, procède à lecture de pv de l'assemblée 1989, qui est approuvé sans commentaire, si ce n'est sur sa longueur.

**3. Rapport du président**

Richard Tarrès entame son rapport par des remerciements à la société de Neyruz, aux invités, à son comité et aux membres de la commission de musique, particulièrement Monique Dohner et José Kolly, qui démissionnent.

Il rend hommage à Pierre Kolly, membre du comité décédé en janvier 1990 et remercie les membres de l'ACFCM présents à ses obsèques.

Il relate les activités de l'année écoulée :

- a) Le camp musical, pour lequel il réitère ses remerciements aux autorités compétentes, il relève les efforts d'animation, la conférence de Pascal Favre, le concert d'un grand clarinettiste français auquel certains élèves ont pu assisté, il remercie les moniteurs, l'équipe cuisine, la commission de musique et le comité.
- b) La fête cantonale des Cadets à Neyruz :  
une organisation remarquable, une atmosphère chaleureuse, des prestations épatantes, ce sont les adjectifs utilisés par notre président, en remercie la société de Neyruz et plus particulièrement Gilbert Mettraux, président du CO.
- c) Il annonce le prochain camp : 2 au 5 avril 1990, ainsi que les prochaines rencontres musicales de Cottens.
- d) Il insiste sur le voeu de notre comité et commission de musique de prendre une véritable mesure cantonale et souligne notre rôle qui doit évoluer au même rythme que nos sociétés. Il espère avoir le soutien de l'assemblée dans les démarches d'ouverture qui sont projetées, afin de construire ensemble un avenir encore incertain.

./.

**4. Rapport du président de la commission de musique**

Le président de la commission de musique, Bernard Maillard, relate les activités musicales de notre association, durant l'année écoulée :

- a) Le camp musical de grande qualité, dû à 110 élèves sympathiques, des moniteurs efficaces et passionnés, des conditions de travail optimales grâce aux locaux de l'ESG, une conférence de Pascal Favre sur l'échauffement, une nouvelle répartition des élèves afin que chacun puisse travailler à son rythme et enfin l'excellente collaboration au sein du comité et de la commission de musique dont il remercie les membres.
- b) La fête cantonale de Neyruz, pour laquelle il rejoint notre président pour exprimer sa reconnaissance au CO et à la population de Neyruz et relève l'excellent niveau des jeunes tout en émettant quelques réserves :
  - les rapports du jury ont parfois manqué de conseil pédagogiques constructifs
  - le morceau d'ensemble est à réorganiser
  - la vente de boissons devrait également se faire en litres pour des raisons de coûts.

Il conclut en se déclarant très satisfait et distribue à son tour les remerciements à tous les gens qui s'occupent des jeunes, au niveau cantonal et dans les sociétés.

**5. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et du lieu de la prochaine assemblée.**

Le caissier, Claude Castella donne le résumé des chiffres.

Plus-value par rapport à 1989 : Fr. 2'952.90.

La société de Neyruz déclare les comptes conformes et l'assemblée donne son approbation.

**6. Fixation de la cotisation annuelle**

Elle reste à Fr. 20.--.

**7. Nomination de la société vérificatrice des comptes et fixation du lieu de la prochaine assemblée**

Le comité cantonal propose Le Crêt, qui accepte avec acclamation de l'assemblée.

**8. Admissions, démissions, exclusions**

Aucune.

**9. Election d'un membre du comité cantonal et d'un membre de la commission de musique**

Comité

Suite au décès de Pierre Kolly, l'EJRD, représenté par Daniel Python, propose la candidature de Jean-Pierre Rossier, qui est acclamé par l'assemblée.

Commission de musique

Monique Dohner et José Kolly ont démissionné, avec acceptation de l'assemblée comme l'exigent les statuts, au grand regret de notre association et notre président les remercie.

Bernard Maillard remercie à son tour Monique et José et propose 3 candidats, acceptés par l'assemblée, qui est d'accord d'élargir la commission à 4 membres, soit Christiane Conus, Claude-Alain Pittet et Jean-Daniel Philipona.

**10. Rapport de la Fête Cantonale de Neyruz 1990**

M. Gilbert Mettraux, président du CO, dresse le bilan de cette manifestation importante, qui a demandé beaucoup de préparation. Le résultat est positif, au niveau des rencontres, de la solidarité, de l'amitié, du plaisir des enfants et du bon résultat financier (Fr. 40'000.--). Plus de 200 personnes ont contribué à cette réussite.

La plus grande partie du bénéfice s'est réalisée avec le libretto et les tombolas. M. Gilbert Mettraux conseille au CO de la prochaine fête de 1992 de donner de l'importance à cette fête des enfants, pour laquelle on récolte ce que l'on sème. Il remercie son comité et se déclare très heureux des contacts établis avec le comité et la commission de musique de l'ACFCM ainsi qu'avec les parents des jeunes.

Richard Tarrès le remercie chaleureusement et décrit en ces termes la merveilleuse aventure que représente une telle organisation : succès populaire, moment musical privilégié et réussite financière : avis aux amateurs !

**11. Camp musical 1991**

Il aura lieu du 2 au 5 avril 1991 à Romont, à l'ESG pour les cours et les repas et aux locaux PC pour le logement.

Bernard Maillard explique en quelques mots l'organisation musicale du camp, qui ne subira pas grand changement, soit le test du premier jour, la formation avancée et le concert du vendredi soir. Il profite de faire appel à tous les moniteurs disponibles.

Il propose de limiter l'âge d'accès aux camps à 17 ans, soit d'accueillir des jeunes de 13 à 17 ans exclusivement, ce qui est approuvé par l'assemblée.

Bernard Maillard conclut en rappelant l'importance du respect des délais de remise des inscriptions.

**12. Rencontre Musicales Cottens 1991**

Selon l'assemblée 1989, le comité devait élaborer un projet de rencontres musicales pour les années sans fête cantonale.

Les premières rencontres auront lieu à Cottens, le dimanche 2 juin 1991. Durant cette journée, chaque groupe inscrit pourra se produire devant le public sans rapport de jury avec un programme de 15 minutes.

La société de Cottens prendra en charge les inscriptions, les horaires, l'aménagement des locaux, la petite subsistance, sans aucun objectif financier, si ce n'est de couvrir ses frais.

Le but de ces rencontres est de promouvoir la musique instrumentale chez nos jeunes et ce projet est approuvé par l'assemblée.

Richard Tarrès remercie Cottens de s'être spontanément présenté et souligne l'importance de cette manifestation.

**13. Fixation du lieu et de la date de la prochaine fête cantonale 1992**

Le vœu du comité est qu'une société gruyérienne se présente. Après un moment de délibération, les sociétés de Riaz et de Sâles acceptent d'étudier la question.

Richard Tarrès rappelle qu'il serait dommage de revivre le passage à vide de 1985, faute de candidats à l'organisation.

**14. Propositions du Comité et de la Commission de Musique**

A) Selon la concertation faite lors de la dernière assemblée, l'ACFCM se propose de rencontrer le comité cantonal des musiques afin d'établir une collaboration contrète pour atteindre le but commun qu'est la promotion de la musique instrumentale dans notre canton.

Nous proposerons 3 axes de réflexion :

1) Comment créer une symbiose entre les sociétés d'adultes et les sociétés de jeunes.

2) L'enseignement de la musique dès l'école primaire.

3) L'ouverture de nos camps musicaux à tous les jeunes musiciens du canton, afin d'avoir une dimension véritablement cantonale et par conséquent demander l'octroi d'une aide concrète.

B) Dans le même ordre d'idée, dès le camp 1992, nous désirons accueillir tous les jeunes musiciens du canton en âge d'y participer, que ces jeunes fassent ou non partie d'une société d'adultes ou de cadets. Un sondage a été fait auprès de toutes les stés membre de la cantonale, et nous avons récolté 30 % de réponses environ. Le résultat est par conséquent assez difficile à évaluer. Néanmoins, nous restons persuadés que l'ouverture de nos camps serait bénéfique à la jeunesse musicale de notre canton. Nous pourrions accepter dans notre association des sociétés d'adultes pour les jeunes qui jouent dans leurs rangs.

L'assemblée accepte le principe.

**15. Remise des diplômes des membres d'honneur et nouvelles nominations**

Notre président remet un diplôme à Mesdames Liliane Cornu et Marie-Claire Maillard, toutes deux fidèles bénévoles à l'équipe cuisine depuis de nombreuses années.

Le comité propose de nommer deux nouveaux membres d'honneur :

M. Georges Bongard et

M. Gérard Descloux.

Tous deux renforcent notre registre de basses durant les camps musicaux avec une grande disponibilité depuis les débuts.

Ils sont acclamés par l'assemblée.

**16. Divers**

Notre président remercie l'équipe cuisine et offre à ses membres un petit présent ainsi que la société de Neyruz qui offre une tournée.

Notre vice-président Charly Grandjean remercie notre merveilleux président Richard Tarrès qui est acclamé par l'assemblée.

Léopold Pochon, moniteur de tambours, propose d'organiser un tournus pour l'organisation des fêtes cantonales, idée à retenir.

Jean-Denis Cornu, président d'honneur, remercie le comité de l'associer à nos manifestations et remercie Richard Tarrès dont il loue la compétence.

Il rappelle l'importance de trouver une société organisatrice pour la fête cantonale de 1992. Il approuve notre idée d'élargissement au bénéfice des jeunes de tout le canton, tout en soulignant l'importance de conditionner la participation au camp à l'entrée des sociétés d'adultes dans notre association.

./.

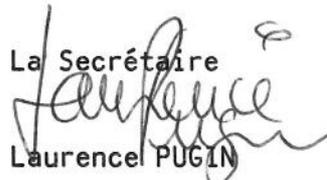
**ASSOCIATION CANTONALE  
FRIBOURGEOISE  
DES CADETS MUSICIENS**

-5-

Paul Barbey, président d'honneur, remercie Richard Tarrès et l'équipe du comité et de la commission de musique.

Le président Richard Tarrès lève l'assemblée non sans avoir rappelé aux membres la cotisation à payer et le formulaire administratif à remettre. Il conclut en remerciant tous les participants.

La Secrétaire

  
Laurence PUGIN